



Relevé des décisions

**Conseils d'administration
2 avril 2012 – Gourgé**

Dossiers développés dans la note de préparation adressée par courrier avant la réunion

Présents : Olivier FOUILLET, Jacques METREAU, Didier DELOUVEE, Jean TOURNAYRE, Nicole FORTUNE, Joël CHAUSSERAY, Franck ALLARD, Joël DAVID, Francette MIMÉAU, René CHARRON, Gilles HAMEL, Jacques BOCQUIER, Jean-François COIFFARD, Christian BELLIARD, Jean-Michel PEROU, Françoise BABIN, Véronique CORNUAULT, Monique BREMENT MARQUIS, Claude BEAUCHAMP, Pascal BIRONNEAU, Gilbert FAVREAU, Dominique PAQUEREAU, Didier GAILLARD, Gérard VITRÉ.

Absents/excusés : Michel CLAIRAND, Claude MEUNIER, Thierry CAILLET, Bernard HIPEAU, Jean-Paul CANTET, Gilles BOUJU, Roger PERRIN, Jean-Charles PIED, Jacques BILLY, Philippe MOUILLER, Françoise PRESTAT, Jean-Pierre ABRAND, Christian BONNET, Jean François FERRON, Jean-Marie MORISSET, Jean-Louis POTIRON, Hervé de TALHOUET-ROY.

Invités : présents : Chantal RIVAULT, Christophe GUILLET ; **excusés :** Françoise BELY, Josiane CASSIN.

Monsieur Gilbert FAVREAU ouvre la séance. Il donne la parole à Gilles HAMEL, Maire de Gourgé, qui accueille le Conseil d'Administration dans sa commune. Il présente en quelques mots sa collectivité. Pascal BIRONNEAU, Conseiller Général, présente à son tour le canton de Saint Loup sur Thouet.

La parole est donnée à Christophe GUILLET, Directeur du Pays du Gâtine, pour présenter la question d'actualité, consacrée à l'ingénierie du Pays de Gâtine et notamment l'évolution apportée par la loi du 12 mars 2012 relative à « l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique... ». Le document de présentation ainsi que le texte de loi sont consultables sur le site Internet du Pays de Gâtine : www.gatine.org

Le Président remercie M. GUILLET et ouvre l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'Administration.

Fonctionnement et organisation

Election de la Commission d'Appel d'Offres du Pays de Gâtine

Liste proposée :

Membres Titulaires	
Claude BEAUCHAMP	Maire de La Peyratte
Nicole FORTUNE	Maire de Mazières en G.
Olivier FOUILLET	Maire Adjoint d'Airvault
Bernard HIPEAU	Maire de Fenioux
Gérard VITRE	Conseiller Général de Secondigny

Membres Suppléants	
Monique BREMENT MARQUIS	Maire Adjoint de La Peyratte
Didier DELOUVEE	Maire de Champeaux
Jean-François COIFFARD	Maire de Maisontiers
Jacques METREAU	Maire de Borcq s/ Airvault
Michel CLAIRAND	Maire de St Jouin de Marnes

Vu les articles 22 et suivants du Code des marchés publics, il est procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres du Pays de Gâtine. La liste proposée ci-dessus est adoptée à l'unanimité.

La commission sera présidée par délégation par le Vice-Président du Pays de Gâtine, René CHARRON (Maire du Tallud).

Report des subventions antérieures au 31 décembre 2011 : programme PLIE

Le Conseil d'Administration autorise le Président à mettre en paiement la subvention suivante qui avait été validée lors d'un précédent Conseil d'Administration mais qui n'avait pas fait l'objet de règlement en raison des justificatifs et/ou crédits non parvenus à ce jour.

Cette somme sera inscrite aux Budget Primitif 2012 (budget annexe PLIE).

Programme d'actions en 2011				Acompte versé	Solde à verser
Organisme	Intitulé de l'action	Montant conventionné	FSE prévu		
Formation					
SMAEG	Fonds d'aide à la formation	5.000,00 €	5.000,00 €	0€	5.000,00 €

Indemnité de conseil au Trésorier principal de Parthenay : gestion intérimaire décembre 2011 de Mme Martin

M. Jean Michel DUMONT a quitté ses fonctions de trésorier principal de Parthenay fin novembre 2011. Il a été remplacé en janvier 2012 par Madame Josiane CASSIN.

La période de transition (décembre 2011) a été assurée par Madame Patricia MARTIN, comptable des finances publiques.

Le Conseil d'Administration autorise le Président à procéder au règlement des indemnités dues à Madame MARTIN relatives à sa fonction de Trésorier Principal du Syndicat Mixte d'Action pour l'Expansion de la Gâtine, pour la période de gestion intérimaire de décembre 2011.

Contrats de territoire

CRDD 2007-2013 - Bourse Régional Désir d'Entreprendre : validation des avis du jury Atelier de la création

Le Conseil d'administration valide les avis des jurys de l'Atelier de la création 23/02/2012 et 29/03/2012 pour un montant total de 23 000 €.

CRDD 2007-2013 : validation des avis du Comité Local d'Examen

Le Conseil d'Administration valide les avis du Comité Local d'Examen du 8/03/2012 concernant les dossiers de demandes de subvention instruits dans le cadre du CRDD 2007-2013.

PROXIMA 2008-2013 : validation des avis du Comité Local d'Examen

Le Conseil d'Administration valide les avis du Comité Local d'Examen du 8/03/2012 concernant les dossiers de demandes de subvention instruits dans le cadre de PROXIMA 2008-2013.

Emploi, Services aux personnes

PLIE : information sur le contrôle d'opérations

Le Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle a décidé, au vu des résultats de la campagne de contrôle d'opérations de 2011, de retirer des appels de fonds, l'ensemble des dépenses déclarées par les PLIE dont le taux d'irrégularité, à l'issue des contrôles d'opérations 2011, est supérieur à 2%. Cette mesure touche 76 PLIE en France sur 182 dont le SMAEG.

Aussi, en attendant les modalités de réintégration qui nous seront communiquées prochainement, les nouvelles dépenses déclarées par le SMAEG ne pourront être intégrées aux appels de fonds en cours.

La programmation 2011 est arrivée à terme. La demande de subvention globale pour la période 2011-2013 a été validée par le CRUP et a donné lieu à un conventionnement avec l'Etat mais le Descriptif du Système de Gestion et de Contrôle de la Subvention Globale (DSGC) annexé à la demande n'a toujours pas été validé par la CICC.

Le SMAEG peut aujourd'hui engager, pour cette période, les financements FSE pour cofinancer des actions sur le territoire mais ne peut pas faire de demande de remboursement FSE sans cette validation.

Sans la possibilité de déclarer des dépenses à la DIRECCTE, le SMAEG ne peut obtenir de reversement de FSE pour à son tour assurer le paiement des subventions auprès des porteurs d'actions.

En ce qui concerne la période 2008-2010, l'ensemble des subventions a été payé mais le SMAEG attend le reversement de 79.908€ de FSE. En 2011, ce sont 284.274,87 € de FSE qui sont conventionnés et 131.859 € payés par le SMAEG. La programmation 2012 a débuté.

Au regard des remarques qui ont été formulées sur le contrôle effectué par le SMAEG auprès des porteurs de projet au moment des bilans d'exécution et en application des modifications apportées au décret n°2007-1303 du 3 septembre 2007 fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses des programmes cofinancés par les fonds structurels pour la période 2007-2013, un durcissement de la procédure de vérification a été demandé à la coordinatrice du PLIE sur les contrôles de service fait. Une information en ce sens a été adressée à l'ensemble des bénéficiaires du PLIE.

Mesure 321 du FEADER règlement de développement rural : création d'un pôle sportif intercommunal à Champdeniers

La Communauté de communes du Val d'Egray porte un projet de création d'un pôle sportif intercommunal (salle multisports - salle de dojo) à Champdeniers.

Dans le cadre de la mesure 321 « services de base pour l'économie et la population rurale » du règlement de développement rural qui régit l'instruction des demandes au titre du fonds européen FEADER et au regard de l'intérêt du projet qui vise à favoriser le maintien ou le développement de services de base pour l'économie et la population rurale, les membres du Conseil d'administration reconnaissent qu'il relève de la stratégie globale de développement du Pays de Gâtine.

Environnement, paysages

LEADER : ajustement de la subvention versée pour l'élaboration d'outils éco-manifestation

Lors de la réunion du Comité de Programmation LEADER du 6 décembre 2010 le Pays de Gâtine s'est vu attribuer une subvention de 3150,00 € pour l'opération « élaboration d'outils éco-manifestation » financée dans le cadre du FEADER

La subvention a été budgétée en produit à recevoir par le titre 137 dans le budget 2010. Son paiement a été demandé auprès de l'Agence de Services et de Paiement.

La somme reçue (1622,50 €) ne correspond pas à ce qui a été programmée en raison de la non réalisation d'une dépense prévue au devis (totems).

Le Conseil d'Administration autorise le Président à inscrire cette dépense (montant non perçu) au budget principal du Pays comme suit :

Fonctionnement		
Dépense	Montant	Compte
Subv. Non reçue	1 527,50 €	673

Questions diverses

Renouvellement de l'adhésion à l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres

Le Conseil d'Administration autorise le Président à renouveler l'adhésion à l'Association des Maires des Deux-Sèvres pour l'année 2012 et à régler la cotisation correspondante soit 60 €.

Demande de subvention d'AVF Parthenay pour l'année 2012

Les membres du Conseil d'administration décident d'attribuer à l'association AVF une subvention de 500 € et autorisent le Président à renouveler la convention de soutien à l'intégration des populations nord européennes entre le Pays et l'association.

Demande de souscription à l'édition du livre sur le Millénaire de Parthenay par Albéric Verdon

A l'occasion du Millénaire de la ville de Parthenay, Albéric Verdon, historien local, souhaite publier « le grand livre du Millénaire de Parthenay » en partenariat avec Geste Editions.

Les membres Conseil d'Administration, moins une abstention,
- acceptent la demande de souscription de M. Verdon pour 40 ouvrages soit un tarif de 1 880 € TTC,
- décident que 20 ouvrages seront attribués aux communautés de communes et aux communes chefs-lieux de canton du Pays de Gâtine (1 ouvrage par structure).

Le Président remercie le Conseil d'administration. Il propose à Monsieur Jean-François COIFFARD, Président de la Communauté de Communes du Val de Thouet, de clore les travaux.

Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Gourgé.